

Délibération n° 2022-37

**OBJET : MARCHÉ N°1900022 - FOURNITURE, POSE ET MAINTENANCE DE PARCS À VÉLOS SÉCURISÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PARIS-SACLAY - SIGNATURE DE L'AVENANT N°3**

Siège : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	27
Présents	:	20
Présents et représentés	:	23
Votants	:	23

Le mercredi 9 février 2022, le Bureau Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués le 3 février 2022, s'est réuni à 20h20, sous la présidence de M. de LASTEYRIE, salle du Conseil - 21 rue Jean Rostand.

**DELEGUES PRESENTS**

Monsieur Christian LECLERC	Commune de Champlan
Madame Rafika REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Monsieur Yann CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Lucie SELLEM	Commune de Gometz-le-Châtel
Monsieur Jean-Pierre MEUR	Commune de la Ville du Bois
Monsieur Clovis CASSAN	Commune des Ulis
Monsieur Christian LARDIERE	Commune de Linas
Madame Sandrine GELOT	Commune de Longjumeau
Monsieur Nicolas SAMSOEN	Commune de Massy
Madame Isabelle KLJAJIC	Commune de Montlhéry
Monsieur Didier PERRIER	Commune de Nozay
Monsieur David ROS	Commune d'Orsay
Monsieur Grégoire de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Monsieur Michel SENOT	Commune de Saclay
Monsieur Bernard GLEIZE	Commune de Vauhallan
Monsieur François Guy TRÉBULLE	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur Victor DA SILVA	Commune de Villebon-sur-Yvette
Monsieur Igor TRICKOVSKI	Commune de Villejust

Délibération n° 2022-37

Monsieur Guillaume VALOIS

Commune de Villiers-le-Bâcle

Monsieur Florian GALLANT

Commune de Wissous

**DELEGUES ABSENTS REPRESENTES**

Madame Stéphanie GUEU-VIGUIER a donné pouvoir à Monsieur Grégoire de LASTEYRIE

Monsieur Jean-François VIGIER a donné pouvoir à Monsieur Yann CAUCHETIER

Monsieur Stéphane BAZILE a donné pouvoir à Madame Sandrine GELOT

**DELEGUES ABSENTS EXCUSES**

Madame Muriel DORLAND

Commune d'Epinais-sur-Orge

Monsieur Francisque VIGOUROUX

Commune d'Igny

Monsieur Olivier THOMAS

Commune de Marcoussis

Monsieur Pierre-Alexandre MOURET

Commune de Saint-Aubin

**Secrétaire de séance : Rafika REZGUI**

Délibération n° 2022-37

**OBJET : MARCHÉ N°1900022 - FOURNITURE, POSE ET MAINTENANCE DE PARCS À VÉLOS SÉCURISÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PARIS-SACLAY - SIGNATURE DE L'AVENANT N°3**

Le Bureau Communautaire,  
sur rapport de Monsieur Grégoire de LASTEYRIE.

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU les statuts de la Communauté Paris-Saclay en vigueur,

VU la délibération n°2019-162 en date du 22 mai 2019 du Conseil Communautaire autorisant le Président à signer le marché public n°1900022 ayant pour objet la fourniture, pose et maintenance de parcs à vélos sur le territoire de la communauté d'agglomération Paris-Saclay avec la société Altinova,

VU les avenants n°1 et n°2,

CONSIDERANT la nécessité de d'inclure des prestations supplémentaires non prévues au marché public initial,

CONSIDERANT l'avis de la Commission 8 « Mobilités, Vélo, Voirie, Agriculture, Patrimoine » en date du 2 février 2022,

*APRES EN AVOIR DELIBERE,*

1. APPROUVE l'avenant n° 3 au marché public n° 1900022, ci-annexé, relatif à la fourniture, la pose et la maintenance de parcs à vélos sur le territoire de la communauté d'agglomération Paris-Saclay.
2. AUTORISE le Président à signer l'avenant n°3 et tous documents relatifs à cette affaire y compris les avenants éventuels.
3. DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'année concernée, fonction, chapitre et article nécessaires.

Fait et délibéré le mercredi 9 février 2022

Extrait conforme à l'original

Le Président,  
Maire de Palaiseau

Grégoire de LASTEYRIE



ADOPTÉE par (23 VOIX)

23 POUR : Mme Stéphanie GUEU-VIGUIER , M. Jean-François VIGIER , M. Christian LECLERC , Mme Rafika REZGUI , M. Yann CAUCHETIER , Mme Lucie SELLEM , M. Jean-Pierre MEUR , M. Clovis CASSAN , M. Christian LARDIERE , Mme Sandrine GELOT , M. Nicolas SAMSOEN ,

Délibération n° 2022-37

Mme Isabelle KLIAJIC , M. Didier PERRIER , M. David ROS , M. Grégoire DE LASTEYRIE , M. Michel SENOT , M. Stéphane BAZILE , M. Bernard GLEIZE , M. François Guy TRÉBULLE , M. Victor DA SILVA , M. Igor TRICKOVSKI , M. Guillaume VALOIS , M. Florian GALLANT

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID télétransmission : 091-200056232 - 20220209 - (mc) 139553 - DE  
Date AR Préfecture : 15/02/2022

- Affichée / Publiée le : **14 FEV. 2022**

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.
- La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)